

II

*Le Secrétaire a.i. des Affaires étrangères de Malte au
Haut-commissaire du Canada*

(Traduction)

La Vallette, le 24 mai 1982

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note en date de ce jour, dont le texte français se lit comme suit:

«(Voir la Note canadienne en date du 24 mai 1982)».

J'ai l'honneur de vous confirmer que les dispositions qui précèdent agréent au Gouvernement de Malte et que votre Note ainsi que la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire a.i. du
Ministère des Affaires étrangères,
EDWIN A. CAUSON

Monsieur J.E.G. Hardy,
Le Haut-commissaire du Canada,
Rome.